



Jeudi 3 septembre 2020

## Annnonce de #FranceRelance

### « France Relance » : un plan ambitieux qui doit dès maintenant aider les entreprises artisanales

#### Joël Fourny, président de CMA France

Le président de CMA France accueille positivement les annonces officielles du Plan de relance du Gouvernement ce mercredi 3 septembre. Un plan massif de 100 milliards qui va dans le bon sens et qui reprend un certain nombre de mesures que le réseau des CMA défend dans son plan « Pour une relance durable de l'économie de proximité » : baisse des impôts de production, prime à l'embauche des jeunes, mesures en faveur de la rénovation énergétique et digitalisation des entreprises...

Le risque majeur serait dans les prochains jours que les entreprises viables économiquement se retrouvent en difficulté par défaut de trésorerie. Les semaines à venir sont donc stratégiques pour le futur des entreprises artisanales. **Il est vital que ces montants soient injectés directement au bénéfice des entreprises et des territoires impactés par la crise sanitaire.**

Bien évidemment, le réseau des CMA sera au rendez-vous pour accompagner ces mesures et porter à la connaissance du Gouvernement les besoins spécifiques des artisans. Il est nécessaire de rester vigilant sur les délais de mise en œuvre et de répondre aux questions qui restent en suspens telles que **le taux de remboursement du PGE.**

Le président de CMA France invite aussi les Français à contribuer à cette relance par la consommation. *« France Relance c'est un élan d'espoir, qui doit redonner confiance aux consommateurs. Nous avons vu pendant la période de confinement toute la solidarité des Français vers leurs artisans, nous avons constatés collectivement que nous ne pouvons pas vivre sans eux, qu'il n'y a pas un village sans sa présence. L'achat citoyen doit continuer. Nous avons tous un rôle à jouer. »*

*« France Relance investit dans l'humain, l'emploi, les jeunes, les territoires, dans les valeurs que portent l'ensemble de nos entreprises artisanales. Il faut maintenant entrer dans le concret pour s'adapter au besoin des TPE, »* souligne le président de CMA France.



Valérie Marquis - directrice des relations presse et relations publiques - 06 20 67 45 86 / [presse@cma-france.fr](mailto:presse@cma-france.fr)



[cma-france.fr](http://cma-france.fr)